

# Vigny, vidi... vici !!!

Ouf ! ultime recherche pour finaliser la 2ème roue d'ascendance sur 8 générations, soit la bagatelle de 255 personnes identifiées par roue. Il s'agit cette fois des ascendants de mon conjoint, ma propre roue ayant été bouclée il y a une quinzaine de jours et imprimée dans la foulée ! Eh oui, sans doute un sentiment plus prégnant de celle qui n'en finit pas de tourner et qui me pousse à la faire (la roue) !!!

Pour l'heure, je m'intéresse donc à une certaine **Michelle VIGNY**, décédée à Veigy-Foncenex (74) et épouse de **Pierre-Louis FOEX**, dont je dois trouver les parents. Bah, bah, bah... pas de quoi en faire un fromage ! VIGNY étant un nom de famille ben d'chez nous, ça sera tout de suite fait, en deux coups de fourchette à fondue ! De plus, j'ai le lieu et la date du décès... Reste à trouver où se sont mariés les tourteaux... pardon ! les tourtereaux ! Ah... mais zut ! premier petit schmilblick : sur l'acte de décès du mari, il est dit qu'il était marié à **Marie** (et non Michelle). Si ce n'est (Mich)elle, c'est donc peut être sa soeur !!! Qu'à cela ne tienne, Etienne ! Appliquons le processus maintes fois éprouvé : formuler d'abord des hypothèses à partir des bases de données à disposition (Marmottes de Savoie, Société genevoise de généalogie et Geneanet), recouper les informations, puis contrôler à la source (registres de baptêmes, mariage et décès en ligne) pour valider tout ça... ou parfois, rien de tout ça...

Sauf que... les **Michelle ou Marie VIGNY** ne courent pas les rues, ni de Veigy, ni des alentours. Du moins pour la période qui nous intéresse, et les rares que je trouve -surtout des Marie- sont mortes très vite. Trop vite en tout cas pour se marier et avoir des enfants. Je passe quand même une double paire d'heures à vérifier dans les registres, d'ici à ce qu'un des bénévoles (1000 fois remerciés pour le travail qu'ils effectuent !) ait oublié de retranscrire l'acte en question, mais en vain... Michelle (alias Marie) et Vigny sont des noms

qui ne vont manifestement pas très bien ensemble, quoiqu'en pensent les Beatles...

Quelques semaines plus tard, bien plus désœuvrée que mue par une inspiration divine, je refais une recherche sur Geneanet en élargissant au delà des frontières de Haute-Savoie. Et là... BINGO ! HIP HIP HIP HOURRA ! Tartiflette et chocolat ! je trouve la mention du mariage d'un couple **FOEX / VIGNY**... Bon... plus exactement : VIGNIER. Il s'appelle Pierre-Louis, elle s'appelle Michelle mais n'a pas le coeur en Provence comme une autre [Michelle](#) plus contemporaine. Leurs coeurs à eux, ainsi que leur destinée, se sont croisés en 1790 dans l'Ain, à **Ornex**. C'est à une quinzaine de kilomètres à vol d'oiseau de Veigy, mais comme il y a un lac au milieu et qu'ils ne sont ni oiseau ni poisson, il faut au bas mot une heure pour s'y rendre, en transitant par Genève. La profession de Pierre n'est pas indiquée mais on peut imaginer qu'il a émigré comme beaucoup de ses congénères pour trouver du travail en région genevoise, comme homme à tout faire, ou palefrenier, ou coursier. Rien d'étonnant en tout cas qu'il se retrouve de l'autre côté du lac, d'autant que les parents de la future épouse, à savoir **Antoine VIGNIER** et **Aimée CROTTET (!)**, mentionnés dans l'acte de mariage, résidaient (eh oui, parce qu'ils sont tous deux déjà morts) à Prégny, un lieu qui n'existe pas mais qu'on peut tout de suite transformer en : **Prégny**, un village qui par la loi des frontières actuelles se trouve en Suisse mais à seulement quelques kilomètres d'Ornex.

Alors... Haro sur les **registres de Prégny** pour trouver la mention de la naissance de **Michelle** dans les années 1760 (elle avait en effet 30 ans lors de son mariage), avec le nom des parents, et hop, le tour est joué ! Mais ça, c'était vouloir vendre la peau du chat de la mère Michelle avant que de l'avoir tué : une **Michelle VIGNY**, il y en a bien une, mais les parents ne correspondent pas. Damned !!! En consultant le registre, on trouve par contre des naissances pour 3 couples VIGNY (variante : VEGNY ou VINIER), manifestement différents :

- le couple Antoine VIGNY et Mie CHARBONNAR (AZ) a eu un enfant mort-né en 1759 et un fils, Jean Louis, mort également le lendemain, en 1765
- le couple Antoine VEGNY / VINIER et Miaz/Aimée CROTET (EX) a eu une fille Jeanne en 1760 et un fils Jean, en 1763
- enfin, le couple Etienne VEGNY et Marie COSSET a eu une fille en 1756 qui se prénomme... Michelle

Voilà, voilà : si on résume, nous avons dans notre jeu, d'une part des bons parents avec des mauvais enfants, et d'autre part un bon enfant avec des mauvais parents... Et contrairement au Jeu des 7 familles, il n'y a pas de pioche pour espérer retomber sur ses pattes... Il est donc nécessaire de trouver un éventuel Joker...

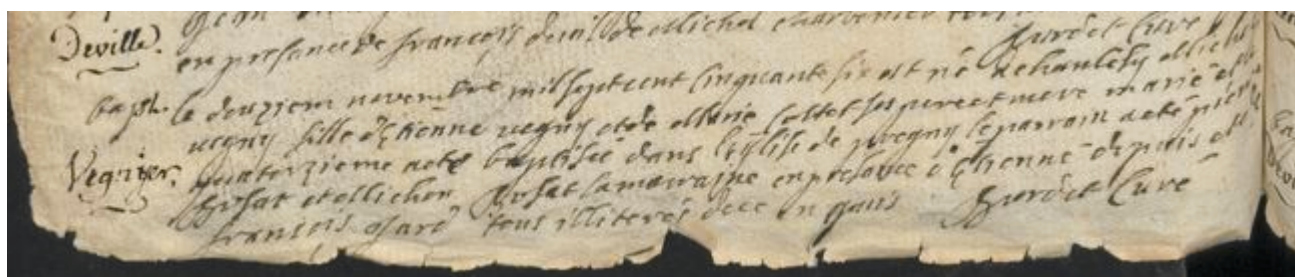
En investiguant un peu, on s'aperçoit que seul le premier couple (**VIGNY/CHARBONNAR**) est formellement identifié par son mariage à Prégny : en effet le 17 février 1756, **Antoine VIGNY** épouse la bien nommée **Aimée CHARBONAND** (ou NNAR ou NAZ, à cette époque, on en n'est pas à une consonne près !). Or en y regardant de plus près, on apprend qu'Aimée est fille de Jean Jacques et de Françoise **CROZET**... Tiens, tiens... voilà bien un nom de famille qui sonne comme CROTET ou CROTEX, toujours à une consonne près, d'autant que Mie est le diminutif d'Aimée... Il semblerait donc que la mariée soit la même personne qu'Aimée CROTET (peut être une naissance hors mariage déclarée par la mère, puis reconnue -ou non- par le père).

Mais rien ne permet de l'affirmer... jusqu'au moment où à force de tourner les pages et/ou en bourrique, je tombe à la fin du registre sur un correctif qui lève toutes les interrogations. Dans cet addendum rédigé en avril 1784, il est dit que six représentants de la famille VIGNIER -on ne plaisantait pas avec le nombre requis de témoins- se sont présentés au Presbytère pour faire modifier l'acte de baptême de Michelle : tous, qu'ils soient tantes, oncle ou neveux attestent que

cette dernière est fille d'**Antoine VIGNIER** et d'**Aimée CHARBONNAND** "surnommée CROTTET" (voici donc la confirmation de l'hypothèse énoncée plus haut). On en veut pour preuve que ledit **Etienne VIGNIER**, auquel on avait d'abord attribué l'enfant, était **mort depuis quelques années déjà avant la naissance**, ce qui, quand on y réfléchit bien, est une très bonne raison. Et comme ce dernier -qui accessoirement était le père d'Antoine- était marié de son vivant avec une Marie COSSET -mère d'Antoine-, c'est tout naturellement, par association d'idée et de famille, qu'on a attribué l'enfant du fils... à ses propres parents... Vous me suivez ?

Et c'est donc 28 ans plus tard qu'on daigne rétablir la vérité. Alors pourquoi une déclaration si tardive, pourquoi vouloir changer une mention qui n'a jamais dérangé personne pendant plusieurs décennies ? Michelle aurait elle été gênée aux entournures par la mention dans un registre de ce superman de père qui l'avait conçue alors qu'il était déjà mort ? C'est peu probable. Ce qui l'est plus, c'est que après le décès de Jean, fils unique d'Antoine, le 8 mars 1784, Michelle se retrouve la seule enfant survivante. Il était donc urgent de rétablir la situation pour des questions d'héritage tout simplement... ce qui sera fait quelques semaines après le décès du frère...

En tout cas, pour ma part, après avoir rendu aux bien vivants Antoine et Aimée ce qui appartenait aux très morts Etienne et Marie, je peux enfin m'autoriser à proclamer avec mon pote Cesar : VIGNY, VIDI, VICI, avant que de faire un ultime tour de grande roue...



1756 – Acte de baptême erroné de Michelle VIGNIER – Pregny-

Chambésy (CH)

389  
Le 17<sup>me</sup> Avril mil-sept cent quatre-vingt quatre ont comparu dans le presbytère de  
Antoine Vignier, Antoinette & Garpard Vignier se.ours avec Pierre Gard mari  
dernier & Antoine Gard leur fils marié et Jean-Michel Lanneau également  
fils de la d<sup>me</sup> Antoinette, lesquels après avoir entendu lecture de l'acte de Baptême  
de Michelle fille d'Etienne Vignier et de Marie Collet, le dernier de la page cy devant,  
ont pris et prouvé par leurs témoignages non suspects que led<sup>t</sup> Etienne Vignier étoit  
Antoine Vignier, lequel avoit eu d'Aimée Charbonnand surnommée Crottet  
la d<sup>me</sup> Michelle & que cet acte devoit être corrigé comme falsifié, étant bien  
1.<sup>o</sup> que c'étoit l'acte de Baptême de Michelle fille d'Antoine Vignier & d'Aimée  
Charbonnand. 2.<sup>o</sup> que led<sup>t</sup> Etienne Vignier dont il y est question, étoit mort des plèvres  
le 3.<sup>o</sup> qu'elle a eu pour parrain le Marain Pierre Bussac et Michelle  
sœur de femme qui sont morts aussi. De quoi lesd<sup>s</sup> intéressés ont  
dressés procès verbal ainsi que de leur déposition, n'ayant signé ni  
les autres pour ne les avoir fait, de ce enquis, excepté lesd<sup>s</sup> Antoine Gard  
Michel Lanneau qui ont signé  
Antoine Gard Michel Curé  
Michelle Lanneau

1784 – Correctif apporté à l'acte de baptême erroné de Michelle VIGNIER – Prégny-Chambésy (CH)

**VIGNY Michelle**, née en 1756 à Prégny (CH), dcd en 1795 à Veigy (74) , fille d'Antoine et de **CHARBONNAND dite CROTTET Aimée**, Conjoint : **Pierre-Louis FOEX**, mariés en 1790 à Ornex (01). Michelle VIGNY est l'AAA-GM d'Alice BETEMPS